

SÉANCE extraordinaire

Le 27 septembre 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 27 septembre 2018, à 18 h, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Madame Louise Langlois, madame la conseillère Meggie Ritchie et messieurs les conseillers Bruno-Pierre Godbout, Denis Pelchat, Richard Duguay, Donald Vachon et Gaétan Daraïche

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

180927.312 REFINANCEMENT DE 3 587 000 \$ - CONCORDANCE DE COURTE ÉCHÉANCE

ATTENDU QUE conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Chandler souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 3 587 000 \$ qui sera réalisé le 11 octobre 2018, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
V-127-2010	2 063 700 \$
V-145-2012	629 400 \$
V-145-2012	112 400 \$
V-154-2013	186 900 \$
V-155-2013	417 700 \$
V-155-2013	176 900 \$

ATTENDU QU' il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunts numéros V-127-2010, V-145-2012 et V-155-2013, la Ville de Chandler souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu ce qui suit :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

1. les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 11 octobre 2018;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 11 avril et le 11 octobre de chaque année;
3. les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7);
4. les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;
5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;
6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise la trésorière à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;
7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

C.P.D. DU CENTRE-SUD GASPESIEN
70 BOUL. RENE-LEVESQUE
CHANDLER, QC
G0C 1K0

8. Que les obligations soient signées par le maire et la trésorière. La Ville de Chandler, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées;

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2024 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros V-127-2010, V-145-2012 et V-155-2013 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 11 octobre 2018), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180927.313 REFINANCEMENT 3 587 000 \$ - ADJUDICATION

Soumissions pour l'émission d'obligations

Date d'ouverture :	27 septembre 2018	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	11 h	Échéance moyenne :	4 ans et 2 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Taux de coupon d'intérêt moyen :	2,8509 %
Montant :	3 587 000 \$	Date d'émission :	11 octobre 2018

ATTENDU QUE conformément aux règlements d'emprunts numéros V-127-2010, V-145-2012, V-154-2013 et V-155-2013, la Ville de Chandler souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la Ville de Chandler a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique «Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 11 octobre 2018, au montant de 3 587 000 \$;

ATTENDU QU' à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 -VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.

298 000 \$	2,30000 %	2019
308 000 \$	2,50000 %	2020
318 000 \$	2,65000 %	2021
329 000 \$	2,85000 %	2022
2 334 000 \$	2,90000 %	2023

Prix : 98,47600

Coût réel : 3,24804 %

2 -VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.

298 000 \$	2,30000 %	2019
308 000 \$	2,55000 %	2020
318 000 \$	2,65000 %	2021
329 000 \$	2,80000 %	2022
2 334 000 \$	2,95000 %	2023

Prix : 98,44690

Coût réel : 3,29278 %

3 -FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

298 000 \$	2,25000 %	2019
308 000 \$	2,60000 %	2020
318 000 \$	2,75000 %	2021
329 000 \$	2,90000 %	2022
2 334 000 \$	3,00000 %	2023

Prix : 98,65800

Coût réel : 3,29309 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC. est la plus avantageuse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu ce qui suit :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE l'émission d'obligations au montant de 3 587 000 \$ de la Ville de Chandler soit adjugée à la firme VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.;

QUE demande soit faite à ce dernier de mandater Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise la trésorierière à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;

Que le maire et la trésorierière soient autorisées à signer les obligations visées par la présente émission, soit une obligation par échéance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180927.314 SIGNATAIRES – CAUTIONNEMENT SPÉCIFIQUE ET CONTRAT DE PRÊT

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Vachon appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil autorise madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la ville le

cautionnement spécifique et le contrat de prêt dans le cadre du cautionnement de la corporation de développement économique du territoire de la MRC du Rocher-Percé (CDE) pour la réalisation du projet jardin Multimédia.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180927.315 OCTROI DE CONTRAT – FQM – ACCOMPAGNEMENT EN GESTION DE LA RÉMUNÉRATION DES CADRES

CONSIDÉRANT la résolution numéro 180910.290 mandatant le directeur général et greffier afin que ce dernier consulte la FQM pour obtenir une offre de service dans ce dossier :

CONSIDÉRANT que l'offre de service transmise par la FQM correspond aux besoins identifiés par la Ville de Chandler;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce Conseil accepte l'offre de service de la FQM visant à offrir un accompagnement dans le processus d'élaboration d'une structure salariale et d'une politique de rémunération pour les postes-cadres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180927.316 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Richard Duguay propose la levée de l'assemblée à 18 h 05.

VILLE DE CHANDLER

Louissette Langlois
Maire

Roch Giroux,
Directeur général et greffier